

ment opposée à l'esprit de la constitution, et était à la fois nuisible aux intérêts de la Couronne, et dangereuse pour les libertés du peuple, etc. ”

Ces amendements donnèrent lieu à des débats qui occupèrent trois longues séances de l'Assemblée.

Les principaux orateurs du côté de l'opposition furent MM. Baldwin, Lafontaine, Aylwin, Morin et Nelson. Plusieurs nouveaux députés, entre autres MM. Drummond, Chauveau et Cauchon, débutèrent aussi avec succès dans cette occasion. M. Baldwin s'éleva bien au-dessus de ce qu'il avait été jusque-là.

“ Quelle logique, s'écriait le correspondant du *Journal de Québec*, quelle profondeur ! quelle science du droit constitutionnel ! Quelle conviction dans sa parole ! quelle solennité dans son geste et dans son langage ! Malheureusement son discours paraîtra dans les journaux, tronqué, sans couleur, et dépourvu du prestige que lui a donné l'orateur. M. Baldwin n'a pas une de ces voix flexibles et sonores qui plaisent à l'oreille et préparent à la conviction ; mais à mesure qu'il entre plus avant dans son sujet, elle prend de l'extension et de la gravité, et alors on l'écoute avec plaisir et avec une attention soutenue, parce que chacune de ses paroles est une pensée. ”

M. Baldwin demanda à plusieurs reprises aux nouveaux ministres si en entrant dans le cabinet ils avaient entendu être consultés sur les affaires d'administration ou de législation ; il ne reçut aucune réponse.

M. Lafontaine fut, comme d'habitude, plein de modération, de force et de logique. Il démontra que l'inter-règne de neuf mois avait été une violation des résolutions de 1841. Au procureur général Smith, qui avait prétendu que la constitution anglaise était une constitution écrite, il donna une excellente leçon de droit constitutionnel en mettant en parallèle la constitution anglaise et celles de la France et des États-Unis, et en faisant ressortir l'omnipotence du parlement de la Grande-Bretagne.

Au solliciteur général Sherwood, qui avait prétendu que la population canadienne-française suivait aveuglément ses chefs, et ne comprenait rien aux questions politiques, il répondit en maîtrisant son émotion, que les électeurs canadiens-français entendaient la question du gouvernement responsable tout aussi bien et peut-être mieux qu'un grand nombre des électeurs du Haut-Canada, et